

## Commande Publique

Publié sur Communauté de Communes du Pays de Commercy (<http://www.paysdecommercy.fr>)

---

## Commande Publique

Les marchés publics passés par la Communauté de Communes du Pays de Commercy

respectent les grands principes de la commande publique qui sont la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

# Commande Publique

Publié sur Communauté de Communes du Pays de Commercy (<http://www.paysdecommercy.fr>)

---

Ces principes permettent d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

Les procédures de marchés

# Commande Publique

Publié sur Communauté de Communes du Pays de Commercy (<http://www.paysdecommercy.fr>)

---

Les marchés publics de la CODECOM peuvent être passés :

- 
- selon l'une des procédures formalisées (appel d'offres ouverts/restreints, marché négocié dialogue compétitif etc.) lorsque la valeur estimée hors taxe du besoin est égale ou supérieure aux seuils européens publiés au Journal officiel de la République française.

## Commande Publique

Publié sur Communauté de Communes du Pays de Commercy (<http://www.paysdecommercy.fr>)

---

- 

selon une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions définies par la réglementation en vigueur.

# Commande Publique

Publié sur Communauté de Communes du Pays de Commercy (<http://www.paysdecommercy.fr>)

---

Les seuils

La Commission européenne a communiqué les projets qui fixeront les nouveaux seuils de procédures formalisées de marchés publics aux États membres.

## Commande Publique

Publié sur Communauté de Communes du Pays de Commercy (<http://www.paysdecommercy.fr>)

---

- 

207 000 € à 209 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des collectivités territoriales ;

-

# Commande Publique

Publié sur Communauté de Communes du Pays de Commercy (<http://www.paysdecommercy.fr>)

---

414 000 € à 418 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des entités adjudicatrices et ceux passés dans le domaine de la défense ou de la sécurité ;

•

5 186 000 € à 5 225 000 € HT pour les marchés publics de travaux et pour les contrats de concessions.

La valeur de ces seuils est actualisée tous les 2 ans.



Plus d'information auprès du Pôle Juridique

Vanessa DUSSAULX Responsable

Tél : 03 29 91 19 35

[vdussaux@codecom-pays-commercy.fr](mailto:vdussaux@codecom-pays-commercy.fr)

ou Bérengère BRIFFOTEAUX Assistante

Tél : 03 29 91 19 36

[bbriffoteaux@codecom-pays-commercy.fr](mailto:bbriffoteaux@codecom-pays-commercy.fr)

**URL source:** <http://www.paysdecommercy.fr/marches-publics>